

**LES TIMBRES DU ROYAUME DE SEDANG :  
TIMBRES LOCAUX INJUSTEMENT MECONNUS OU  
TIMBRES DE FANTAISIE ?**

Les timbres du Royaume de SEDANG ont mauvaise réputation depuis près d'un siècle, suite à la publication en 1933 de l'ouvrage « *Les timbres de Fantaisie* » par **Georges CHAPIER**, repris en 1950 par **Frederick J. MELVILLE** dans « *Phantom Philately* » ; ces timbres étant considérés par ces auteurs comme étant des timbres de fantaisie destinés à gruger les collectionneurs.

Or selon le **DR. Jacques GRASSET**, membre correspondant de l'Académie Philatélique de Belgique, ces timbres auraient été réellement utilisés (Balasse Magazine n° 239, pp. 163-166, septembre 1978).

Selon le **DR. GRASSET**, voici succinctement, l'histoire du Royaume de SEDANG.



Marie I, King of the Sedang (1890)

Peuplé par les SEDANGS (\*), une des tribus MOÏS (\*\*), la région de SEDANG, haut plateau situé entre ATTOPEU (Laos) et KANTUM (Annam) échappait au contrôle du gouverneur de l'Indochine qui y envoya en 1885 une mission dirigée par le Baron Charles-Marie David DE MEYRENA. Ce géant blond, né en France en 1842, ex-officier, vrai aventurier se faisant appeler tantôt Marie DAVID tantôt Marie DE MEYRENA, parvient à y guérir une épidémie, à séduire les chefs de clan locaux, signe des traités de protectorat, confédère les tribus et se fait proclamer Roi sous le nom de MARIE 1<sup>er</sup>, le 20 juin 1888.

Par un décret du 9 juillet 1888 il crée un service des Postes du Royaume de SEDANG. Le nouveau Roi envoie un de ses compagnons à PARIS, qui en 1889, commande chez un imprimeur parisien une série de timbres.

Les troupes françaises envahissent en 1890 le royaume de SEDANG et y établissent un protectorat français. Les mandataires parisiens n'ayant plus d'argent pour payer la commande des timbres, les imprimeurs mettent rapidement sur le marché les timbres commandés avant que ne soit connue la chute du Roi de SEDANG et sa fuite vers SINGAPOUR en Indonésie. Il décède peu après, le 11 novembre 1890 à TIOMAN en Malaisie, dans des circonstances mystérieuses.

---

(\*) : « *SEDANGS : population indigène du Laos annamite (Indochine française, vivant à l'est du plateau d'ATTOPEU dans l'ouest de la Province de BINH-DINH. C'est une tribu de forgerons et de fabricants d'armes chez qui un aventurier français, Marie DE MEYRENA, voulut se constituer un royaume à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; il mourut en 1891* » (Larousse du XX<sup>e</sup> siècle, vol. VI, pp. 271, 1933, Paris).

(\*\*) : « *MOÏS : nom annamite de l'ensemble des populations des montagnes de l'Indochine, du 11<sup>ème</sup> jusqu'au 22<sup>ème</sup> degré de latitude Nord...* »; Larousse du XX<sup>e</sup> siècle, vol. IV, pp. 921, 1933, Paris).

Selon **HARMER F. ROOKE** (*Cindarella Philatelist*, vol. 1, 1960), deux émissions ont existé, une émission locale de 1888 et l'émission de PARIS de 1889. Les 7 valeurs de la série sont exprimées dans la monnaie des Moïs :

- MOÏ-MOUK (un mouk), le mouk valait entre de 0,1 et 0,2 math
- ½ MATH
- MOÏ-MATH (1 math), équivalent à 1 MACE des timbres locaux chinois
- BER-MATH (2 math)
- POUEN-MATH ( 4 math)
- ½ \$ ( ½ dollar, monnaie chinoise de l'époque)
- MOÏ- \$ (un dollar)



*Fig. 1 Emission locale (repris du Balasse Magazine n°239, p 164, sept. 1978)*



*Fig. 2 : Tirage de Paris (repris du Balasse Magazine n°239, p 164, sept. 1978)*

### **Emission LOCALE**

Selon le **DR. GRASSET**, l'émission locale de 1888 aurait été réalisée sur place par lithographie, soit à HANOÏ, soit plus probablement à SHANGAÏ et ces timbres auraient servi de modèles pour l'émission de PARIS (*vide infra*).

L'utilisation de cette émission locale, **véritable et rare** selon GRASSET, a été confirmée par **DESROUSSEAUX**, qui a vécu longtemps en Indochine, et qui raconte dans son livre "*Les Postes Françaises en Extrême-Orient*", qu'il a vu en 1940 au musée de HUË, six lettres passées par la Poste, affranchies avec des timbres de SEDANG et des circulaires administratives de fin 1888 et début 1889 mentionnant l'irrégularité de la poste de SEDANG, devant donc être taxée (Dr. GRASSET, Balasse Magazine n° 239, pp. 163-166, septembre 1978).

**Harmer F. ROOKE** a décrit les différences entre les deux émissions. **Dans l'émission locale** :

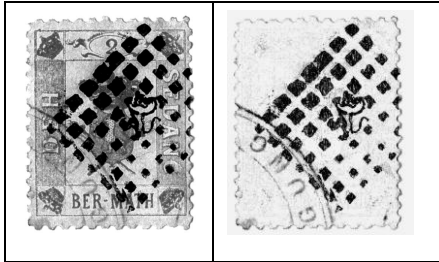
- quatre des valeurs présentent un tiret entre les deux mots de l'inscription de la valeur (MOÏ – MOUK, MOÏ – MATH, BER – MATH, POUEN – MATH)
- les doigts du sceptre sont réguliers, les cinq doigts sont joints et ne touchent pas le cadre.

Selon le **DR. GRASSET**, les timbres locaux sont essentiellement neufs ou annulés à la plume, seul un BER - MATH a été vu avec un cachet, mais illisible. L'émission est tellement rare que ni **ROOKE** ni **GRASSET**, individuellement, n'ont pu constituer la série entière.



*Fig. 3 : un mouk (MOÏ-MOUK) de l'émission locale, neuf, de couleur bleu terne.*

L'oblitération violette pâle (faible) du timbre BER-MATH de l'émission locale (fig. 4), mieux visible après traitement informatique, pourrait indiquer que le document sur lequel se trouvait ce timbre est passé par la poste de « ...GUNG... » ou « ... GONG... ». Est-ce SAÏGON ?



*Fig. 4 : 2 math (BER-MATH) de l'émission locale, de couleur vert pâle, oblitéré par des gros points noirs et par un oblitération DC de 44 mm, de couleur violet-pâle « ... G U N G ... » ou « ... G O N G ... » (SAÏGON ?).*

D'autre part l'oblitération par gros points se rencontre, à l'époque, sur les émissions de France et de ses colonies. Ici, au centre figure le lion debout sur ses pattes arrière comme sur l'écusson des timbres de SEDANG.

*Un marcophiliste spécialisé pourrait-il confirmer l'interprétation des 2 oblitérations sur le timbre de la figure 4 ou donner son point de vue à ce sujet ?*

### Emission de PARIS

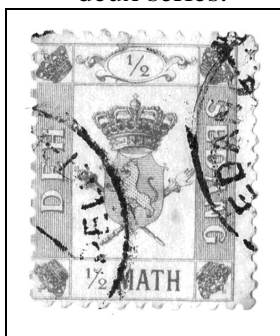
Selon le **DR. GRASSET**, le tirage de PARIS, réalisé dans la seconde moitié de 1889 par un procédé autre que la lithographie, a été établi en utilisant l'émission locale de 1888 comme modèle. La netteté des dessins est plus grande que pour l'émission locale.

Cette série non émise, posthume, vendue par les imprimeurs ou l'entourage du Roi déchu, est à l'origine de la mauvaise réputation de ces timbres.

L'émission de PARIS se présente en feuilles numérotées de 35 (7 x 5) et on suppose que 10.000 feuilles ont été imprimées, soit 50.000 séries.

**Harmer F. ROOKE** a décrit que dans l'émission de PARIS :

- quatre des valeurs ne présentent pas un tiret entre les deux mots de l'inscription de la valeur (MOÏ MOUK, MOÏ MATH, BER MATH, POUEN MATH)
- les doigts du sceptre sont plus pointus, l'index allongé touche le cadre et le petit doigt est séparé des autres.
- D'autres différences existent mais celles énumérées ci-dessus suffisent à différencier les deux séries.



*Fig. 5 : 1/2 math de l'émission de PARIS, de couleur brun, oblitéré, date illisible, « (DEH S)EDANG - ( ) PELEI - (AGNA) ».*

Selon le **DR. GRASSET**, les timbres de l'émission de PARIS peuvent se rencontrer avec un cachet oblitérant : « DEH SEDANG – PELEI AGNA » avec la date entre deux lignes parallèles.

Personnellement, après examen des 3 timbres en notre possession, nous n'avons aucun élément pour contredire le **DR. Jacques GRASSET**, et nous adopterons par conséquent sa conclusion : les timbres du Royaume de SEDANG semblent être injustement méconnus et des timbres de fantaisie, à savoir :

- l'émission LOCALE représenterait des timbres locaux injustement méconnus, et rares et
- l'émission de PARIS constituerait une série de timbres de fantaisie destinée à gruger les collectionneurs.

Dr. Roger BAURAIN

---

*Voici ci-dessous, pour les amateurs de recherches philatéliques concernant cette émission, un agrandissement des timbres de SEDANG, illustrés aux figures 3, 4 et 5.*

